



الامتحان الموحد الجهوي لنيل شهادة البكالوريا
الإطار المرجعي لمادة اللغة الفرنسية-2010-
جميع الشعب

L'examen normalisé régional pour l'obtention du baccalauréat
Cadre de référence de langue française-2010

INTRODUCTION

Ce cadre de référence énonce les paramètres qui serviront de fondement à l'évaluation des acquis des élèves de la première année du cycle du baccalauréat, toutes sections confondues.

Ce cadre constitue un document de référence qui permet de cibler les éléments essentiels et représentatifs à évaluer, d'élaborer un instrument de mesure qui traduit l'esprit du curriculum de français et assure une constance et une uniformité au niveau des académies dans l'élaboration de l'examen normalisé régional.

La justesse des décisions qui seront prises à la suite de l'évaluation dépend principalement de la validité de l'instrument de mesure. Pour assurer cette validité, l'examen doit permettre au candidat de démontrer le plus fidèlement possible sa compétence par rapport au domaine mesuré.

Ainsi les principes suivants seront respectés:

- ✓ Les tâches d'évaluation seront conformes aux orientations du programme d'étude du français de la première année du cycle secondaire qualifiant.
- ✓ Les situations d'évaluation porteront sur les apprentissages spécifiques définis dans le programme d'étude.
- ✓ Les situations d'évaluation en lecture, en langue et en écriture tiendront compte des aspects suivants : des capacités visées et des caractéristiques de l'évaluation

I. DÉFINITION DU DOMAINE

L'enseignement/apprentissage du français

L'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant, qui repose sur les concepts de compétence et de valeurs, vise à doter l'élève d'une vraie compétence de communication, à l'oral comme à l'écrit.

L'enseignement/apprentissage du français dans ce cycle a pour objectif de permettre à l'apprenant de développer des stratégies nécessaires à la compréhension d'œuvres littéraires et à la production de textes variés. En plus d'être une langue d'ouverture sur le monde et un moyen de communication indispensable, le français, à l'instar d'autres matières, est aussi un moyen pour structurer sa pensée.

Pour atteindre ces objectifs d'éducation et de formation, les programmes de français dans le cycle secondaire qualifiant, ciblent le développement du goût de la lecture et de la compétence rédactionnelle.

Par la lecture, l'apprenant a accès à une variété d'œuvres et de genres littéraires qui l'amènent à apprécier l'expression française dans toute sa diversité, à s'imprégner des valeurs universelles et à développer son imaginaire.

Quant à la production écrite, elle lui offre la possibilité, dans le respect de la consigne d'écriture, de s'exprimer correctement en français, de mettre en œuvre ses capacités de création et d'imagination et d'exercer son esprit critique.

II. ORGANISATION DU DOMAINE D'EVALUATION

Le domaine de l'évaluation des acquis de la première année en langue française, cible deux composantes importantes : **l'étude de texte** et **la production écrite**, la durée de l'épreuve étant de deux heures (2h)

La première composante permet de vérifier les compétences de lecture de l'apprenant, c'est-à-dire sa capacité à **comprendre**, à **analyser** ce qu'il lit et en même temps à **réagir** aux œuvres qui lui sont proposées.

Quant à la seconde composante, elle permet d'évaluer sa compétence rédactionnelle, autrement dit sa capacité à **produire** un texte argumentatif et ce dans une langue correcte.

Il est à noter que l'évaluation de la dimension linguistique se fera de manière intégrée dans les deux composantes.

A. Etude de texte

Cette partie de l'épreuve vise non seulement à évaluer la capacité de l'apprenant à dégager et à sélectionner des éléments pertinents, mais aussi à inférer et à réagir à un texte. Aux fins de l'évaluation, trois capacités sont retenues :

1 Contextualiser

Cette capacité consiste à identifier des informations à partir du support donné (un ou deux passages de l'une ou des œuvres étudiées) : l'apprenant doit pouvoir parcourir le(s) texte(s) pour sélectionner des informations pertinentes et reconnaître certains aspects du texte pour établir des rapports entre le passage proposé et d'autres parties ou éléments de l'œuvre.

Il s'agit de

- donner des informations concernant l'œuvre (titre, auteur, courant littéraire, genre littéraire, édition et date de parution...) ;
- situer le passage dans l'œuvre ;
- situer l'œuvre dans son contexte historique, culturel...

2. Analyser

Cette capacité concerne le traitement des informations en vue de construire du sens. L'apprenant est amené à dégager des indices, à établir des liens, à faire des inférences et aussi à justifier l'emploi d'un fait de langue ou de style dans la construction du sens.

Il s'agit de

- étudier le(s) texte(s) : type, *structure*, *composition*, *caractéristiques*, *intention de communication*... ;
- comprendre le contenu du texte : construire un sens... ;
- établir un rapport entre l'emploi d'un fait de langue ou de style et la construction du sens.

3. Réagir

Cette capacité amène l'apprenant à prendre position par rapport au contenu du texte et à justifier ou défendre son point de vue.

Il s'agit de

- apprécier des éléments culturels, des valeurs, des éléments civilisationnels ;
- synthétiser/ interpréter des idées, des faits ... ;
- porter un jugement ;
- manifester son appréciation du texte ;
- se situer par rapport à ce texte ;

- justifier sa réaction.

Remarques :

- Dans la formulation des consignes, il faudrait éviter d'utiliser la terminologie de la critique littéraire (focalisation, incipit, point de vue...)
- Les questions relatives à la langue seront élaborées en rapport avec la construction du sens et porteront sur les contenus de la rubrique « langue » de la progression de la 1^{ère} année du cycle du baccalauréat.

B. Production écrite

Cette composante cible la **production d'un texte argumentatif** à partir d'un sujet donné. Celui-ci doit être en rapport avec l'un des thèmes traités dans une ou plusieurs œuvres au programme, sans être une dissertation littéraire.

Le candidat doit démontrer sa capacité à exprimer son point de vue et/ou à justifier ou soutenir une idée à l'aide d'arguments variés et pertinents.

Les capacités concernant les deux composantes de l'épreuve de français seront évaluées à partir des contenus des modules suivants pour l'enseignement du français en 1^{ère} année du cycle du baccalauréat.

MODULES	ŒUVRES AU PROGRAMME
Module 1	«La boîte à merveilles» d'Ahmed Sefrioui
Module 2	«Antigone» de Jean Anouilh
Module 3	«Le dernier jour d'un condamné» de Victor HUGO

III. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE D'ÉVALUATION

A-Etude de texte

L'étude de texte, qui s'appuie sur un ou deux texte(s) littéraire(s), comprend 10 questions (items) :

- deux questions (items) pour la contextualisation;
- six questions (items) pour l'analyse ;
- deux questions (items) pour la réaction.

Elle est constituée des types d'items suivants:

- ✓ Les items à réponse choisie (choix multiples, choix alternatifs) ; le mode de correction de ce genre d'item est dichotomique. À l'occasion, selon la capacité exigée par l'item, on pourra demander à l'élève de justifier son choix

en élaborant une courte réponse ; les choix multiples présenteront un choix de trois ou de quatre réponses.

- ✓ Les items à réponse construite (réponse courte et réponse élaborée), ce type d'item demande à l'élève de formuler lui-même une courte réponse.

NB L'évaluation de la langue se fera de manière intégrée à la compréhension du texte. Les questions porteront sur les faits de langue et/ou de style contenus dans le texte de base. Elles doivent cibler surtout la capacité de l'élève à établir un lien entre le fait de langue et le sens.

B-Production écrite

La situation de production écrite (de l') doit être significative pour le candidat et en rapport avec l'un des thèmes traités dans les œuvres au programme. Un sujet précis sera proposé au candidat qui doit produire un texte argumentatif en respectant la consigne donnée.

Remarque

Les critères d'évaluation et le barème de notation doivent figurer sur l'épreuve aussi bien pour l'étude de texte que pour la production de l'écrit.

IV.STRUCTURE DE L'ÉVALUATION

Les tableaux de cette page présentent la répartition des différentes capacités retenues, leur degré d'importance et les notes qui seront accordées aux différentes composantes de l'épreuve.

A. Tableau de synthèse de l'étude de texte

Capacités	Pourcentage alloué	Barème de notation
Contextualiser	10 %	2 points
Analyser	30 %	6 points
Réagir	10%	2 point

B. Tableau de synthèse de la production de l'écrit

<i>Critères d'évaluation du discours</i>	<i>Pourcentage alloué</i>	<i>Barème de notation</i>
conformité de la production à la consigne d'écriture,	25%	5 Points
cohérence de l'argumentation		
Structure du texte (organisation et progression du texte)		
<i>Critères d'évaluation de la langue</i>	25%	5 Points
Vocabulaire (usage de termes précis et variés)		
Syntaxe (construction de phrases correctes)		
Ponctuation (usage d'une ponctuation adéquate)		
Orthographe d'usage et grammaticale (respect des règles)		
Conjugaison (emploi des temps)		
Total	50%	10 Points

C-Tableau de synthèse de l'épreuve de français

<i>Domaines</i>	<i>Capacités et critères</i>	<i>Nombre d'items</i>	<i>Pourcentage alloué</i>	<i>Barème de notation</i>
Etude de texte	contextualiser	2	10%	2 points
	analyser	6	30%	6 points
	réagir	2	10%	2 points
Production écrite	critères d'évaluation du discours	Un sujet proposé	25%	5 points
	critères d'évaluation de la langue		25%	5 points
Total			100%	20 points